

[Texte]

probably be able to get some money from John Crosbie to do the job properly. It is very interesting to see there is money available, and hopefully we will be able to contribute to it on a more formal basis.

The organizations, from what I can gather from the other associations, are going to be seeking equality for fathers and children. Not only do the fathers need the children, but the children need the fathers. What is happening now in the divorce situation is that the father is being ordered to pay a sum of money. He feels he is being unfairly treated, that he does not have any real rights within the system, and this is probably why you get a lot of fathers taking off and leaving, not responding to their duties and obligations. We feel very strongly about that.

We feel that the organization is seeking equality for children and their fathers in the divorce through such things as the following: mandatory joint custody; the guarantees of the father's access rights to his children; the removal of lawyers from the divorce process as the result of negative effects they have in the well-being of all concerned; the introduction of free, professional mediation services to replace lawyers; the removal of judges' discretionary powers in deciding custody; the elimination of discrimination against divorced fathers; and no longer permitting fathers to be the expendable parent in the divorce. These are some of the objectives that we feel, as an association, are very important.

The divorce now, as you know, is a very traumatic situation. The father somehow feels a victim. He ends up probably walking away and then getting into all sorts of problems with the law and society in general. I think one of the things which should be looked at in Fathers Fighting Back is that we might be ex-husbands, but we should not be treated as ex-fathers. This is the way the system is treating us now—because you are now an ex-husband you have very limited access to your kids. It might be formally said that you have a say in the children's education and you can see the report cards, but in actual fact—and we all know this—this does not become the case. As a father you are lucky if you see your children three or four hours a week or maybe an afternoon, and a special concession if you be given the right to have the kids for the weekend.

• 1725

One of the things that is probably very ironic is that, in this day and age of equality, equal rights are not applied to matrimonial disputes. In the cases where fathers have custody of the children, ex-wives are not ordered to make support payments. I was told last night by Mr. Willard in Moncton that this is true except for one case. I understand that is in

[Traduction]

avec une organisation et comment nous entendons nous organiser un peu mieux. John Crosbie nous fournira probablement les fonds nécessaires pour que tout se fasse de façon adéquate. C'est vraiment intéressant de voir qu'il existe des fonds pour cela et nous espérons pouvoir contribuer à l'effort global d'une façon plus officielle.

D'après ce que je peux voir à partir des autres associations, les organisations tenteront d'obtenir l'égalité pour les pères et les enfants. Non seulement les pères ont besoin des enfants, mais les enfants ont également besoin de leurs pères. Ce qui se produit actuellement dans les situations de divorce, c'est que le père doit payer une allocation à son épouse. Il croit qu'il est traité injustement, qu'il ne possède pas de droits réels dans ce système judiciaire et c'est probablement la raison pour laquelle il y a tant de pères qui abandonnent tout et qui s'en vont, et qui ne font pas face à leurs devoirs et obligations. Cette question nous préoccupe beaucoup.

Notre organisation tente d'obtenir égalité pour les enfants et leur père lors du divorce en cherchant à faire valoir les points suivants: la charge conjointe obligatoire; la garantie de droit d'accès du père à ses enfants; le recours à d'autres personnes que des avocats pour le processus de divorce en raison de leurs effets néfastes sur le bien-être de toutes les personnes concernées; l'introduction de services de médiation professionnels gratuits pour remplacer les avocats; l'élimination des pouvoirs discrétionnaires des juges pour décider qui a la charge de l'enfant; l'élimination de toute discrimination à l'endroit des pères divorcés; et le fait de ne plus jamais permettre que les pères soient le parent remplaçable dans un couple divorcé. Ce sont là certains des objectifs que notre association juge très importants.

Comme vous le savez, le divorce est devenu une situation très traumatique. Le père se sent quelque peu victime. Il n'a d'autre solution que geindre et finit par avoir toutes sortes de démêlés avec la justice et la société en général. Je crois qu'une des choses importantes que nous devons prendre en considération dans notre mouvement c'est que nous pouvons être perçus comme des ex-époux mais nous ne devons pas être traités comme des ex-pères. C'est pourtant la façon dont le système nous traite actuellement—étant donné que vous êtes un ex-époux vous devez avoir un accès très limité envers vos enfants. On peut dire officiellement et théoriquement que vous avez votre mot à dire dans l'éducation de vos enfants et que vous pouvez voir leurs bulletins, mais dans la réalité—et nous le savons tous—ce n'est pas le cas. En tant que pères, vous êtes chanceux lorsque vous pouvez voir vos enfants trois ou quatre heures par semaine ou un après-midi, et c'est toute une concession lorsque vous avez le droit d'avoir vos enfants pour toute la fin de semaine.

Ce qui est probablement très ironique, c'est que de nos jours, à l'ère de l'égalité, les droits égalitaires ne sont pas appliqués aux disputes matrimoniales. Dans le cas où ce sont les pères qui ont la charge des enfants, les ex-épouses ne doivent pas verser de pensions alimentaires. Hier soir, M. Willard de Moncton disait que cela est vrai sauf pour un cas, c'est à